

Chômage : quelles sont les catégories de demandeurs d'emploi ?

Les demandeurs d'emploi sont inscrits à France Travail (anciennement Pôle emploi) selon **10 types** de classification :
Classification France Travail des demandeurs d'emploi

Catégories	Demandeurs d'emploi concernés
1	Personne sans emploi, immédiatement disponible et devant accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un CDI à temps plein
2	Personne sans emploi, immédiatement disponible et devant accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un CDI à temps partiel
3	Personne sans emploi, immédiatement disponible et devant accomplir des actes positifs de recherche d'emploi à la recherche d'un CDD temporaire ou saisonnier y compris de courte durée
4	Personne sans emploi, non immédiatement disponible, à la recherche d'un emploi
5	Personne pourvue d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi
6	Personne non immédiatement disponible, à la recherche d'un autre emploi en CDI à temps plein et devant accomplir des actes positifs de recherche d'emploi
7	Personne non immédiatement disponible, à la recherche d'un autre emploi en CDI à temps partiel et devant accomplir des actes positifs de recherche d'emploi
8	Personne non immédiatement disponible, à la recherche d'un autre emploi en CDD temporaire ou saisonnier y compris de courte durée et devant accomplir des actes positifs de recherche d'emploi
9	Personne rencontrant des difficultés faisant temporairement obstacle à un engagement dans une démarche de recherche d'emploi et bénéficiant d'un accompagnement à vocation d'insertion sociale
10	Personne ayant déposé une demande de RSA dont la demande est en cours d'instruction ou a été rejetée, ou bénéficiaire du RSA, ainsi que son conjoints, concubin ou partenaire de Pacs, lorsque ces personnes ne sont pas déjà inscrites sur la liste des demandeurs d'emploi au 31 décembre 2024 et sont en attente de la signature du contrat d'engagement

Chômage : démarches auprès de France Travail (anciennement Pôle emploi)

Questions – Réponses

- Médiateur de France Travail (anciennement Pôle emploi) : comment y recourir ?

Toutes les questions réponses

Et aussi...

- Chômage : inscription à France Travail (anciennement Pôle emploi)
- Chômage : contrat d'engagement du demandeur d'emploi inscrit à France Travail

Où s'informer ?

- **France Travail pour demandeurs d'emploi – 3949**

Par téléphone

39 49

Pour actualiser votre situation, signaler un changement de situation, vous informer d'un paiement : service automatisé 7 jours/7, 24 heures/24 – Service gratuit + prix appel

Pour être mis en relation avec un conseiller pour vous inscrire, vous renseigner, modifier un rendez-vous : service accessible aux horaires fixés par chaque agence France Travail (anciennement Pôle emploi) – Service gratuit + prix appel

Depuis l'étranger : + 33 1 77 86 39 49

Par messagerie

Accès via le formulaire de contact

Services en ligne

- France Travail : espace personnel
Téléservice

Textes de référence

- Arrêté du 30 décembre 2024 portant application de l'article L5411-3 du code du travail et définissant les catégories de demandeurs d'emploi

Catégories de demandeurs d'emploi (France Travail)



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00